

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-236 DU 11 MAI 1999

Chargeant Monsieur Joseph S. ATTIN, Ministre
des Travaux Publics et des Transports de l'intérim
de Madame Ramatou BABA-MOUSSA,
Ministre de la Protection Sociale et de la Condition
Féminine pour compter du 11 mai 1999.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi N°90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution
de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation , le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle,
des résultats définitifs des élections présidentielles du 18 Mars 1996 ;
- Vu le Décret N° 98-280 du 12 Juillet 1998, fixant Composition
du Gouvernement ;

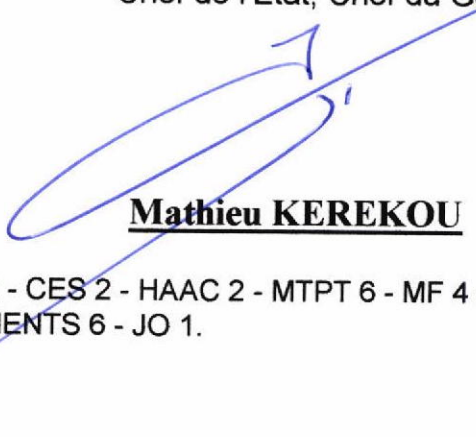
DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du 11 mai 1999, Monsieur **Joseph S. ATTIN**, Ministre
des Travaux Publics et des Transports est chargée de l'intérim du Ministre de
la Protection Sociale et de la Condition Féminine, pendant l'absence de
Madame **Ramatou BABA-MOUSSA**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 mai 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MTPT 6 - MF 4 - SGG 4 -
AUTRES MINISTERES 16 - DEPARTEMENTS 6 - JO 1.